





PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

COMMUNE DE SAINT-JUST (34)



Années scolaires 2016/2017 ; 2017/2018 ; 2018/2019









PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT) COMMUNE DE SAINT-JUST (34)



1. INFORMATIONS GENERALES

Date d'élaboration du projet : Janvier 2016

Période de validité du projet : 3 ans à partir de septembre 2016

Le PEDT est signé pour une durée de 3 ans : Années scolaires 2016/2017 ; 2017/2018 ; 2018/2019

Toutefois, à l'issue de la première année les horaires des écoles seront réévaluer et pourront subir des modifications en fonction des résultats obtenus. Le PEDT sera évalué tous les ans par l'ensemble des partenaires éducatifs du territoire.

Périmètre territorial du projet :

- Collectivité territoriale : Commune de SAINT-JUST

Nom et prénom du correspondant : Mme DELLAC Corinne

Fonction : Elue Enfance et Jeunesse Adresse : Mairie de SAINT-JUST 2 Avenue Gabriel Péri

34400 SAINT-JUST

Téléphone fixe et portable : 04.67.83.56.00 Adresse électronique : c.dellac@gmail.com

2. DIAGNOSTIC PREALABLE A LA DEFINITION DU PEDT

2.1 Nombre d'enfants et de jeunes concernés par le PEDT

École maternelle	124
École élémentaire	258
Nombre total d'enfants et de jeunes concernés par le PEDT	382

2.2 Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat)

Établissements publics	Adresses	Directeurs	Total	
École maternelle	Ecole Maternelle Louise Michel Chemin des grillons 34400 Saint-Just	Mme JUCHAULT Hélène	1	
École élémentaire	Ecole Elémentaire Marcel Pagnol Avenue Gabriel Péri 34400 Saint-Just	Mme PUJOL Véronique	1	
Nombre total d'écoles concernées				

2.3 Organisation du temps scolaire (OTS)

	Cadre national (5h30 max / jour)	Dérogation dite « Peillon » (1 ou 2 jours de plus de 5h30, demi-journée de plus de 3h30, samedi au lieu de mercredi)	Expérimentation dite « Hamon » (regroupement des TAP sur un A-midi)
OTS 2015/2016	Х		-
OTS 2016/2017	Х	-	•

2.4 Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes

Garderie ou accueil de loisirs	Nombre de structures	Nombre d'enfants concernés
Existence d'accueil de loisirs périscolaire lundi mardi jeudi vendredi	1	382
Existence d'accueil de loisirs périscolaire mercredi après-midi	1	32
Existence d'accueil de loisirs extrascolaire (pendant les vacances)	1	48
Existence d'une micro-crèche	1	20
Existence d'un Club Ados	1	25

Tissu associatif	Nombre d'associations	Secteur d'activité (sport, culture, jeunesse, sciences, musique, etc.)
		Section culturelle
Existence d'offres d'activités associatives pour les enfants et les jeunes	14	Section sportive
520 27		Section jeunesse

2.5 Dispositifs et services existants

Projet Éducatif Local (PEL)		Programme de réussite éducative (PRE)	X
Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	Х	Études surveillées, études dirigées	
Contrat de ville		Dispositifs de soutien à la parentalité	
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)		Enseignements artistiques spécialisés	
Accompagnement éducatif (module sport)		Projet territorial d'éducation artistique et culturelle	
Accompagnement éducatif (autres modules)	Х		

3. MISE EN ŒUVRE DU PEDT

3.1 Coordination du projet

Nom et prénom du coordonnateur	BROTONS Anaïs
Fonction, statut et qualification(s)	Directrice ALP / Coordinatrice PEDT
	Master de l'Education de l'Enseignement et de la Formation
Quotité de travail dédiée à la mission de coordination	100h/an
Téléphones fixe et portable	06.08.83.94.19
Adresse électronique	a.otalora@paysdelunel.fr

3.2 Instances d'élaboration et de concertation du PEDT

Comité de pilotage

Participants	Nom du référent	Fonction
Commune de Saint-Just	Hervé DIEULEFES Corinne DELLAC Patricia VENULETH	Maire de Saint-Just Elue enfance et Jeunesse DGS
	Membres du conseil municipal	
Éducation nationale Ecole maternelle	Hélène JUCHAULT Véronique PUJOL	Directrice école maternelle Directrice école élémentaire
Ecole élémentaire	Equipe enseignante	Professeurs des écoles
Représentants Parents d'élèves	Délégués parents d'élèves maternelle Délégués parents d'élèves élémentaire	
ALP Accueil de Loisirs Périscolaire	Anaïs BROTONS Equipe d'animation	Directrice ALP ATSEM et animateurs
CCPL Communauté de Communes du Pays de Lunel	Julie EYRIGNOUX Géraldine BIANCO	Responsable Service Enfance Coordinatrice ALP
Micro-crèche	Virginie COSTA Equipe petite enfance	Directrice Micro-crèche
Club-Ados	Corinne DELLAC Thibault HULEUX	Elue Enfance et Jeunesse Directeur Club-Ados
ALSH Intercommunal	Laura JULLION	Directrice ALSH
Association ASCM Judo	Sébastien LEFEVRE	Professeur de judo
Association ASCM Danse	Emma DE SADELEER	Professeur de danse
Association ASCM Tennis	Norbert RUBIO	Président association Tennis
Association ASCM Foot	Yves QUESADA Rezoug TAIBI	Présidents association Foot
CAF de l'Hérault	Marion DELORT	Agent de Développement Territorial
DDCS	Représentants DDCS de l'Hérault	

	Fonctionnement du comité de pilotage				
Rôle	Définir les objectifs éducatifs du projet éducatif territorial. Valider les axes de développement et déterminer les critères de réussites du projet. Assurer le suivi du projet quels que soient les dispositifs (bilans, actualisation, diagnostic, réorientation) et évaluer le PEDT. Représenter les acteurs qui gravitent autour de l'enfant sur la commune de Saint Just.				
Modalités	COPIL : Organisation de 3 Comités de Pilotage au minimum par an. Une réunion après la Toussaint, une réunion intermédiaire après les vacances d'Hiver et une réunion en fin d'année scolaire.				

Comités techniques ou groupes de travail

*Des rencontres spécifiques ont été organisées en septembre 2015 avec les associations de judo, danse et tennis pour mettre en place les différentes interventions bénévoles de ces partenaires éducatifs : délai d'intervention, objectifs etc...
*Un comité technique a été mis en place avec l'équipe d'animation de l'école élémentaire pour répondre à un objectif du PEDT. La réunion avait pour but de trouver une solution pour aborder de manière ludique avec les enfants le thème du « Bien vivre ensemble » sur le temps du TAP, Les actions associées à ce projet sont en cours de développement et de test.

3.3 Objectifs attendus du PEDT

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

Le bien vivre-ensemble

Apprendre la vie en collectivité ; favoriser la rencontre, le partage, la solidarité et l'entraide.

Le respect de la différence, la tolérance.

Le respect des personnes, de l'environnement et du matériel.

Le partage des savoir-faire entre adultes et enfants, entre enfants.

L'écoute de l'autre, se savoir écouté, se sentir écouté, pouvoir expliquer.

L'entraide entre les différentes tranches d'âges, l'échange de savoir et la coopération

Les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Diversités des temps de loisirs

Enrichir et diversifier les temps de loisirs éducatifs des enfants pour permettre l'accès à des activités variées.

Développer l'esprit créatif, culturel et sportif.

Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants.

Développer l'esprit d'équipe, de découverte et la curiosité des enfants.

S'approprier le territoire de leur environnement quotidien

Développer les actions passerelles entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse et rencontre avec les ainés. S'impliquer dans la vie de sa commune : projets communs, mise en place d'un conseil de jeunes...

3.4 Modalités de mise en œuvre du PEDT

	Maternelle	Lundi :	v	Mardi : X	Jeudi : X	Vendredi : X
		1	^ .	iviarui . A	Deudi . A	Vendredi . A
Horaires des TAP	15h55 – 16h40 (4 jours x 45min)	Lundi :	_	Mardi : X	Jeudi : X	Vendredi :
	Elémentaire	Lunai .	^	Iviardi . A	Deudi . X	venarear.
	16h-17h (3 jours x 1h)	l		<u> </u>		1.66
	Les moments de transitions entre le					
	sein même de la classe pour la ma				and the same of th	
	relais en termes de responsabilité e Toutefois, les équipes circulent déjà					
	enfants présents et leur rappeler leu			ses ioiilli av	ani ia sorile į	pour pointer les
Transition	Les enfants identifient les différents	1.0		nrécence des	animataure	maie aucei nar
temps scolaire / temps						
périscolaire	les locaux utilisés. En effet, deux salles réservées exclusivement à l'ALP (maternelle et élémentaire) permettent de dissocier les deux temps ; et les différents locaux municipaux					
	mis à disposition pour les TAP permettent de sortir les enfants de l'enceinte de l'école.					
	Une relation privilégiée est aussi instaurée entre les équipes enseignantes et les équipes					
1	d'animation ce qui tend à favoriser des transitions plus souple pour les enfants et les					
	familles entre le temps scolaire et périscolaire.					
	Éviter la « Course aux activités » et l			thme de l'enfa	nt est une pr	iorité.
	Organisation de temps calmes sur les différents temps d'accueil de l'ALP et mise en place					
Organisation pour les maternelles	de jeux permettant de s'exprimer librement et sans contraintes.					
maternenes	Il est nécessaire de favoriser l'épanouissement des enfants à travers les jeux libres et les					
	TAP spéciaux tels que spectacle de marionnettes et la « boum » des enfants.					
Organisation pour les Les activités et ateliers peuvent être adaptés en fonction du public accueilli.						
enfants en situation de						
handicap						

3.5 Articulations du PEDT

Articulation / concertation	Modalités
Équipe d'animation / équipe enseignante	Une collaboration existe entre les équipes enseignantes et les équipes d'animation. Les équipes sont régulièrement amenées à communiquer et échanger sur les besoins des enfants et autres sujets plus spécifiques. De nombreux projets en commun sont menés : marché de Noël, spectacle de fin d'année, chorale etc Les conseils d'écoles permettent de travailler en étroite collaboration autour du bien-être des enfants et de renforcer le lien entre les deux équipes « animation/enseignante »
PEDT/socle commun	Le PEDT doit inscrire son action dans un cadre collectif, c'est pourquoi il s'intègre dans la continuité des enseignements et des actions éducatives. Le PEDT s'appuie sur le socle commun plus précisément lorsqu'il traite des valeurs et des attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.
PEDT / projet d'école	Le PEDT s'appuie également sur le projet d'école. Le suivi du PEDT et des projets associés est évoqué en conseil d'école et des maîtres : avancement du projet, finalités etc
PEDT/activités pédagogiques complémentaires	De nombreuses manifestations associent les familles : fête des écoles et de l'ALP, projets divers ALP, fête de la commune Les familles sont très largement impliquées dans les différents projets menés par la commune, l'école et l'ALP.
PEDT / projets pédagogiques des accueils de mineurs	Les projets éducatifs et pédagogiques sont élaborés en lien avec l'ensemble des acteurs. L'ALP et l'ALSH fixent leurs objectifs éducatifs en concertation. Des rencontres sont régulièrement organisées pour créer un suivi entre le périscolaire et l'extrascolaire.

3.6 Mise en œuvre des activités périscolaires du PEDT

3.6.1 Les accueils de loisirs périscolaires (ALP) * :

Nombre d'ALP				par t	enfants ranche âge	Taux d'er	ncadrement
u ALI	IALI		- 6	6/11	Droit commun	Expérimentation	
			ans	ans	1/10 ; 1/14	1/14 ; 1/18	
1	ALP Petite Camargue	Master de l'éducation et de l'enseignement Animation sociale, éducative, culturelle et loisirs En préparation au concours d'Animateur Territorial de Catégorie B	60	120		X	

	Formation du personnel
Identification de besoins en formation du personnel	Renouveler les formations aux gestes de premiers secours pour l'ensemble du personnel d'animation. Former les agents municipaux au BAFA et/ou BAFD. Former les animateurs tout au long de leur carrière (modules CNFPT) de façon à développer davantage leurs connaissances sur l'enfant et s'enrichir de nouvelles expériences
Plan de formation envisagé	Directrice ALP: à la rentrée 2016 préparation au concours d' « Animateur Territorial » de Catégorie B. Adjoints directeurs ALP: fin d'année 2016/2017 finaliser les formations BAFD et BPJEPS.

3.6.2 Les associations intervenantes

Activité	Structure	Noter 1, 2, 3 ou 4	Qualification de l'intervenant	Nb d'enfants et tranche d'âge	Taux d'encadrement
SPORT	ASCM Judo	3	Diplôme d'Etat d'Educateur Sportif	Cycle 1, 2 et 3	1/18
SPORT	ASCM Danse	3	Diplôme d'Etat d'Educateur Sportif	Cycle 1, 2 et 3	1/18
SPORT	ASCM Tennis	4	Bénévole association	Cycle 3	1/18
SPORT	ASCM Foot	4	Bénévole association	Cycle 2 et 3	1/18
JEUNESSE	Club Ados	4	BPJEPS Loisirs pour tous	Cycle 3	1/18

^{* 1} Association complémentaire de l'enseignement public agréée au niveau national ou local

3.6.3 Autres opérateurs

La Communauté de Communes du Pays de Lunel (CCPL) intervient dans la mutualisation du personnel d'animation ALP/ALSH. Les services liés permettent aussi des moyens de transports facilités : prêts de minibus et mise à disposition d'un bus des enfants pour les sorties et déplacements en extérieurs.

La médiathèque intercommunale joue également un rôle important dans la programmation des activités de loisirs avec les enfants : heure du conte, rencontre intergénérationnelle et ateliers divers.

3.6.4 Lieux utilisés

École	Locaux de l'ALP	Locaux associatifs	Équipements sportifs ou culturels	Autre :
Х	Х	Х	Х	

Les Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP) se déroulent dans des locaux propres à l'ALP. Deux espaces sont réservés à l'ALP : un espace à l'école Maternelle et un second espace à l'école Élémentaire,

Les équipements municipaux de proximité sont également sollicités, notamment pour les activités des enfants de l'école élémentaire. Salles de sports, stade, salle de théâtre etc.... sont mis à disposition sur l'ensemble des temps périscolaires. Différents espaces dans les écoles peuvent être également utilisés : salle informatique, bibliothèque, jardin, cour... Selon les besoins, pour des activités spécifiques, des salles de classe peuvent aussi être mises à disposition.

3.6.5 Mode d'inscription aux activités proposées : ALP général et ALP TAP

A l'année : □	Trimestriel:	Autre :
		Modulable. Inscription obligatoire, dernier délai, la
		veille 17h pour le lendemain.
Gratuit :	Payant :	
Seuls les TAP, temps d'activités périscolaires sont gratuits.	Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) payant pour les temps d'accueils suivants : matin, midi, soir et mercredi après-midi.	

L'inscription aux différents temps périscolaires se fait uniquement via internet. Les familles peuvent inscrire leurs enfants jusqu'à la veille 17h pour le lendemain et sur une période pouvant aller jusqu'à la fin de l'année. L'enfant doit être obligatoirement inscrit au préalable pour fréquenter les temps ALP.

Une tarification est appliquée en fonction des revenus des familles pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et les « Mercredis Loisirs ».

Les TAP sont gratuits. Toutefois, pour accéder aux temps d'ateliers périscolaires, l'inscription est obligatoire. Les ateliers TAP sont proposés par période (correspondant à chaque période scolaire entre deux périodes de vacances) et par niveau : CP, CE1... Ainsi, sur une même période les enfants peuvent découvrir et participer à différents ateliers.

² Association agréée au niveau national ou local « jeunesse éducation populaire »

³ Association agréée sport ou affiliée à une fédération sportive agréée par l'Etat

⁴ Autre association

3.6.6 Modalités d'information des familles (voir documents diffusés aux familles)

*Les familles sont principalement informées par courrier ou par mail. Des affiches et notes à l'attention des familles sont aussi apposées sur chacun des panneaux des écoles et de l'ALP pour les informer sur divers sujets : plannings d'activités, comptes rendus, résultats enquêtes, projets ALP etc...

*Le journal municipal est également un outil de communication efficace pour informer l'ensemble des familles sur de nombreux points concernant l'ALP: les nouveaux horaires de l'école, les modalités d'inscription, le fonctionnement de l'ALP...
*Une réunion d'information concernant l'école et l'ALP est aussi organisée tous les ans pour les nouveaux scolarisés à l'école maternelle pour les renseigner et faire visiter les locaux.

*Enfin, un nouvel outil de communication a vu le jour en janvier 2016 « Le portail famille » en ligne sur internet. Ce dernier a pour but de communiquer directement avec les familles sans délai d'attente.

3.7 Résultats attendus en lien avec les objectifs fixés

- Un climat de partage et d'entraide entre les enfants et un sentiment de bien-être à l'école.
- La découverte de nouvelles activités et le plaisir du jeu.
- Des échanges et actions passerelles entre la petite enfance et l'enfance ; l'enfance et la jeunesse.
- L'augmentation du nombre d'adhérents dans les associations de la commune.
- Le sentiment d'exister et de prendre part à la vie de sa commune.

3.8 Évaluation du PEDT

Protocole d'évaluation retenu par le COPIL pour renseigner l'évaluation en ligne :

Une enquête de satisfaction a été distribuée à l'ensemble des familles. Les résultats de cette enquête ont permis de mettre en avant les différentes attentes des familles et de relever leurs différents points de vue sur l'organisation de l'ALP. L'enquête en ligne a donc été renseignée en lien avec ces résultats et les partenaires éducatifs membres du COPIL.

Indicateurs quantitatifs:

- Nombre d'enfants fréquentant le TAP
- Nombre d'enfants inscrits en ALP : par jour ; par catégorie d'âge ; par type d'activité.
- Nombre d'enfants inscrits dans les associations locales (augmentation des membres...)
- Nombre d'enfants de la commune de Saint-Just inscrits pendant les vacances en ALSH.
- Nombre de jeunes en Club Ados
- Nombre de participants aux manifestations menées par la commune : carnaval, journée de l'environnement, chasse aux œufs, un dimanche à la campagne...

Indicateurs qualitatifs:

- La qualité du « Vivre Ensemble »
- La capacité à mener à terme un projet collectif (prestation en public, réalisation d'une exposition...)
- Étude des opinions : enfants, parents, enseignants, intervenants, élus
- Les effets sur les enfants : sur les comportements, l'épanouissement, la motivation, l'attention, l'autonomie, la responsabilité, la fatigue, l'agitation
- Implication et dynamisme des parents d'élèves et bénévoles.

Signataires du Projet Éducatif Territorial

A Saint-Just

Le 11 avril 2016

Le Maire

Le Directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault

L'Inspectrice d'académie Directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Hérault agissant sur délégation du Recteur de l'Académie

Le Préfet de l'Hérault

ANNEXES PEDT

- ☐ Écoles et emplois du temps indiquant temps scolaire et temps périscolaire.
- ☐ Liste de toutes les activités périscolaires proposées : programmes d'animation maternelle et élémentaire
- Documents diffusés aux familles concernant le temps périscolaire : Informations inscriptions, journal communal, article ALP.
- □ Compte-rendu de réunions préparatoires PEDT COPIL : Powerpoint, compte rendu, enquête et résultats.

EMPLOI DU TEMPS

ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL SAINT-JUST

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JENDI	VENDREDI
ALP Matin 7h15 - 8h40	ALP Matin				
ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
8h50 - 12h10 (ouverture portail 8h40)					
ALP Midi 12h10 - 13h50	ALP Midi				
ECOLE 14h - 15h50	ECOLE	ECOLE	ALP	ECOLE	ECOLE
(ouverture portail 13h50)	jas,		MERCREDI		
ALP TAP 15h50 - 16h35	ALP TAP	ALP TAP	LOISIRS	ALP TAP	ALP TAP
ALP Soir 16h35 - 18h	ALP Soir	ALP Soir		ALP Soir	ALP Soir

EMPLOI DU TEMPS

ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL PAGNOL SAINT-JUST

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ALP Matin 7h15 - 8h45	ALP Matin	ALP Matin	ALP Matin	ALP Matin	ALP Watin
ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
8h55 - 12h15 (ouverture portail 8h45)					
ALP Midi 12h15 - 14h	ALP Midi	ALP Midi	ALP Widi	ALP Midi	ALP Midi
ECOLE 14h10 - 16h	ECOLE	ECOLE	ALP	ECOLE	ECOLE
(ouverture portail 14h)			MERCREDI		
ALP TAP 16h - 17h	ALP TAP	ALP TAP	LOISIRS	ALP TAP	ייים מדונ
ALP Soir 17h - 18h	ALP Soir	ALP Soir		ALP Soir	ALL SOIF



EMPLOI DU TEMPSALP de ST JUST
Accueil de Loisirs Périscolaire : Maternelle et Elémentaire

Accueil de Loisirs Périscolaire : Maternelle et Elémentaire	MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI	ALP matin ALP matin ALP matin	ECOLE ECOLE	ALP Repas ALP Repas ALP Repas	ECOLE ECOLE	TAP (45min.) « Wercredi Loisirs » TAP (45min.) TAP (45min.) TAP (1h) ALP soir	ALP soir ALP soir
Accueil de Loisirs Périsa	LUNDI	ALP matin	ECOLE	ALP Repas ALP Rep	ECOLE	TAP (45min.) TAP (45mi TAP (11h) TAP (11h)	ALP soir ALP soi
ALP Matement	A ATT	7h15-8h40 (M) 7h15-8h45 (E)	8h50-12h10 (M) 8h55-12h15 (E)	12h10-13h50 (M) 12h15-14h (E)	14h-15h50 (M) 14h10-16h (E)	15h50-16h50 (M) 16h-17h (E)	16h50-18h (M) 17h-18h (E)

Programme d'Animation ALP « Loisirs Mercredis »

	·-	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
		Rachid	Laetitia
	Merc. 6 janv.	Venez découvrir l'histoire des « MARIONNETTES »	Jeux : A toi de décider !
JANVIER	Merc. 13 janv.	Fabrication de marionnettes	Atelier : Porte-clés en plastique fou
	Merc. 20 janv.	Le p'tit Ciné St Justois	Le p'tit Ciné St Justois
	Merc. 27 janv.	Loto des enfants de l'ALP	Loto des enfants de l'ALP
	Merc. 3 fév.	Sortie Médiathèque : Histoires Et Contes	Sortie Médiathèque : Lecture BD et recherches
FEVRIER	Merc. 10 fév.	Cuisine : « Crêpe party » !!	Atelier : Les Petits Scientifiques
	Merc. 17 fév.	Le p'tit Ciné St Justois	Le p'tit Ciné St Justois
		VACANCES SCOLAIRES HIVER	
	Merc. 9 mars.	Fête ton Carnaval !!!	Atelier : Masque en plâtre
MARS	Merc. 16 mars.	Atelier : Création de masques	Atelier : Carte à broder
	Merc.23 mars.	Le p'tit Ciné St Justois	Le p'tit Ciné St Justois
	Merc.30 mars.	Loto des enfants de l'ALP	Loto des enfants de l'ALP
AVRIL	Merc. 6 avril.	Jeux : Les pirates à la recherche du trésor caché !	Atelier : Création Poupon Noix de coco
AVNIL	Merc.13 avril.	Sortie : Spectacle à Lunel-Viel	Sortie : Spectacle à Lunel-Viel
		VACANCES SCOLAIRES PRINTEIV	IPS
	Merc .4 mai.	Atelier : Fête des mères	Atelier : A nos pinces à linge !
MAI	Merc. 11 mai.	Sortie Jeux : les Petits Pins de Lunel	Sortie Jeux : les Petits Pins de Lunel
	Merc.18 mai.	Le p'tit Ciné St Justois	Le p'tit Ciné St Justois
	Merc. 25 mai.	Journée surprise !!!	Journée surprise !!!
	Merc. 1 er juin.	Jeux : Coup d'envoi de l'Euro 2016 !! Tous derrière les bleus !	Cuisine : Rochers coco / Roses des sables
	Merc.8 juin.	Sortie : Cabanes des indiens	Sortie : Cabanes des indiens
JUIN	Merc. 15 juin.	Atelier : Fête des pères	Tournoi de pétanque !
•	Merc. 22 juin.	Le p'tit Ciné St Justois	Le p'tit Ciné St Justois
	Merc.29 juin.	FETE DE L'ALP!	FETE DE L'ALP!
		VACANCES SCOLAIRES ETE	

Programme d'Animation ALP « Loisirs Mercredis »

SEPTEMBRE

A DECEMBRE 2016

		MATERNELLE	ELEMENTAIRE
		Rachid	Laetitia
	Mercredi 7 Sept.	Atelier : Décoration de l'A.L.P du Mercredi	Atelier : Fabrication de son pot à stylos pour la rentrée
	Mercredi 14 Sept.	SORTIE : Défis sportifs au City	SORTIE : Défis sportifs au City
SEPTEMBRE	Mercredi 21 Sept.	SORTIE : le P'tit Ciné St Justois	SORTIE : le P'tit Ciné St Justois
	Mercredi 28 Sept.	Atelier : Fabrication de Toupie	Atelier : Réalisation d'un Mémo
	Mercredi 5 Oct.	CUISINE : Brochettes de bonbons !!	CUISINE : Brochettes de bonbons !!
OCTORDE	Mercredi 12 Oct.	SORTIE : Médiathèque « Conte nous des histoires »	SORTIE : Médiathèque «Lectures BD et recherches »
OCI CONT	Mercredi 19 Oct.	SORTIE : le P'tit Ciné St Justois	SORTIE : le P'tit Ciné St Justois
		VACANCES SCOLAIRES TOUSSAINT	
	Mercredi 9 Nov.	Atelier : Créations pour le Marché de Noël	Atelier : Créations pour le Marché de Noël
TOURALL	Mercredi 16 Nov.	JOURNEE SURPRISE !!!!	JOURNEE SURPRISE !!!!
NOVEINIBRE	Mercredi 23 Nov.	Atelier : Créations pour le Marché de Noël	Atelier : Créations pour le Marché de Noël
	Mercredi 30 Nov.	SORTIE : le P'tit Ciné St Justois	SORTIE : le P'tit Ciné St Justois
	Mercredi 7 Déc.	Initiation Acrosport	Atelier : Fabrication de voitures de course
DECEMBRE	Mercredi 14 Déc.	SORTIE : Visite du Musée des santons (Espace Feuillade)	SORTIE : Visite du Musée des santons (Espace Feuillade)
	Mercredi 21 Déc.	CUISINE : Réalisation de Roses des sables	CUISINE : Réalisation de gâteaux de Noël
		VACANCES SCOLAIRES NOEL	

ATTENTION : Le planning peut être amené à subir quelques modifications.



Période 1 : Septembre et Octobre 2016

Tous les Lundis, Mardis et Jeudis de 16h à 17h.

Inscription à l'avance OBLIGATOIRE! Les ateliers sont proposés par niveau. Le programme d'animation change à chaque période.

		DISCIPLINES		IGN07	MARDI	JEUDI
	Laetítía	Découverte « LANGUE DES SIGNES »	B Pow Power	CM2	CE2	CM1
	Marina	Artist's en Herbe	K K K K K K K K K K K K K K K K K K K	CE1	CM2	CE2
	Laura	Les P'tits scientifiques		*	*	*
Animateurs ALP	Fabrice	La Foire aux Sports Co'	关于系统	CE2	CM1	CM2
	Florie	Tournois et Jeux traditionnels		*	*	*
	Michelle	Les Défis CREA-DECO	***	CM1	B	CE1
	Incarne	Activités variées		СР	*	*
Partenariat Educatif	Iliana	Initiation Expression Corporelle	WHAT I		CE1	
ASCM St Just	Sébastíen	Initiation Judo				G G



Période 3 : Janvier et Février

Tous les Lundis, Mardis et Jeudis de 16h à 17h.

Inscription à l'avance OBLIGATOIRE! Les ateliers sont proposés par niveau. Le programme d'animation change à chaque période.

		DISCIPLINES		IGNN7	MARDI	JEUDI
	Laetitia	Loisirs Créatif		CM1	CM2	CE1
	Marina	Artist' en herbe	THE PERSON NAMED IN COLUMN TO PERSON NAMED I	CE2*	9	CM2
	Laura	Jeux traditionnels	(8)	5	*	*
Animateurs ALP	Fabrice	Défis Sportifs	312 37	CE1*	CM1	CE2*
	Florie	Activités diverses		*	*	*
	Michelle	Percussion Corporelle		CM2	CE2*	CM1
	Incarne	Activités diverses		*	*	*
Partenariat Educatif	Iliana	Expression Corporelle) de la composition della comp		CE1*	
ASCM St Just	Sébastien	Opnf	THE STATE OF THE S			CP*



Période 4 : Mars et Avril

Tous les Lundis, Mardis et Jeudis de 16h à 17h.

Inscription à l'avance OBLIGATOIRE! Les ateliers sont proposés par niveau. Le programme d'animation change à chaque période.

		DISCIPLINES		IGND 7	MARDI	JEUDI
	Laetítia	Loisirs Créatif		СР	CM2	CE2*
	Marina	Artist' en herbe		CM1	CE2*	CE1*
	Laura	Jeux traditionnels		CE1*	*	*
Animateurs ALP	Fabrice	Défis Sportifs		CM2	G	CM1
	Florie	Activités diverses		*	*	*
	Michelle	Art aborigène		CE2*	CE1*	CP
	Incarne	Activités diverses		*	*	*
Partenariat Educatif	Iliana	Expression Corporelle) de la companya de l		CM1*	
ASCM St Just	Sébastien	Judo	STAN STAN			CM2*

ECOLE ELEMENTAIRE

Les Mini-Ateliers de la Pause méridienne

ALP de Saint-Just « 1^{er} Période » : Septembre-Octobre

1 ^{er} service	Ateliers	Ateliers	2 ^{ème} service
Nelly	Atelier manuel	Acrosport/Relaxation	Gabriel
Nathalie	Jeux traditionnels de ballon.	Jeux de société Jeux collectif	Marina
Audrey/Incarne	Lecture Bibliothèque	Dessin Zen'attitude	Laetitia



Période 1 : Septembre et Octobre 2016

Tous les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 15h50 à 16h35.

		TONDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	VIRGINIE	JEUX DE CONSTRUCTION (kαpla, lego)	COLORIAGE A THEME (école, Halloween)		JEUX TRADITIONNELS (1,2,3 soleil, le facteur)	
	CHARLENE	JEUX TRADITIONNELS (1,2,3 soleil, le facteur)	JEUX DE CONSTRUCTION (kapla, lego)		COLORIAGE A THEME (école, Halloween)	VENDREDI TOUT EST PERMIS !!!!
	SEVERINE	JEUX DE MIMES (expression corporelle)	FRESQUE GEANTE Décoration de l'ALP et de la cantine		JEUX DE CONSTRUCTION (kapla, lego)	-Pêche aux canards
	AUDREY	FRESQUE GEANTE Décoration de l'ALP et de la cantine	JEUX DE CONSTRUCTION (kapla, lego)		JEUX DE MIMES (expression corporelle)	-Jeux de ballons -Choix des e nfants
<	MANUELLA	JEUX DE CONSTRUCTION (kapla, lego)	JEUX DE MIMES (expression corporelle)		FRESQUE GEANTE Décoration de l'ALP et de la cantine	3
	RACHID	BABY TENNIS Partenariat Educatif ASCM TENNIS Atelier ALP ou Ext.	BABY TENNIS (ateliers sportifs) Atelier ALP ou Ext.		BABY TENNIS (ateliers sportifs) Atelier ALP ou Ext.	

Les Ateliers TAP de 1'ALP



Période 3 : Janvier à Février

Tous les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 15h55 à 16h40.

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	VIRGINIE	ATELIER CREATIF !!!!	COLORIAGES A THEMES ET GOMMETTES EN FOLÍE !		JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train	WEHUKE!
4		Classe ou ALP	Classe		Classe ou ALP	
	CHARLENE	ATELIER CREATIF !!!!	JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train		COLORIAGES A THEMES ET GOMMETTES EN FOLIE!	
-		Classe ou ALP	Zone rouge		Classe	
	SEVERINE	STATUE MUSICALE	ATELIER CREATIF !!!		JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuil, Légo, Train	
_		AMPHI	Classe ou ALP		Zone jaune	
	AUDREY	JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train	ATELIER CREATIF !!!		STATUE MUSICALE	
Н		Zone rouge	Classe ou ALP		AMPHI	- LES MARIONNETTES
	RACHID	LE CIRQUE A LA MATERNELLE !!!	LE CIRQUE A LA MATERNELLE !!!		LE CIRQUE A LA MATERNELLE !!!	SONT DE RETOUR !!! - LES ENFANTS ONT LE CHOIX DES
-		Atelier ALP ou Ext.	Atelier ALP ou Ext.		Afelier ALP ou Ext.	ACHVIES

Les Ateliers TAP de 1'ALP



Période 4 : Mars à Avril



16h40
ķ
16
'n
h55
먑
H
is et Vendredis de 15h
ndredis de
p
౼
Ĭ
Š
et
S
eudis
e
.,
ardis,
ar.
Ž
S
=
H
Ä
<u>les</u>
S
ō
_

		TONDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PS	VIRGINIE	PLAYMAIS EN FOLIE !!!	COLORIAGES A THEMES !!!		JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train	VENDREDI
		Classe ou ALP	Classe		Classe ou ALP	
PS MS	CHARLENE	COLORIAGES A THEMES !!!	JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train		PLAYMAIS EN FOLIE !!!	TOUT EST
		Classe ou ALP	Zone rouge		Classe	
MS	SEVERINE	COLORIAGES A THEMES !!!	Création de masques CARNAVAL		JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train	PERMIS !!!
		CLASSE ou ALP	Classe ou ALP		Zone rouge	
MS	AUDREY	JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train	Création de masques CARNAVAL		COLORIAGES A THEMES !!!	- ACTIVITE SURPRISE - LES ENFANTS ONT LE
		Zone rouge	Classe ou ALP		Classe	CHOIX DES ACTIVITES
+	RACHID	Création de paniers PAQUES Et	Création de paniers PAQUES Et		Création de paniers PAQUES Et	
		L'affiche du Carnaval Atelier ALP ou Ext.	L'affiche du Carnaval Atelier ALP ou Ext.		L'affiche du Carnaval Atelier ALP ou Ext.	





Période 5 : Mai à Juillet



0
4
16h4
9
_
NO
15h55
ங
ᅙ
ä
(I)
de .
S
-
0
۳
ਨੁ
9
to to
S
=
2
a
Š
S
===
2
a
⋝
_
S
0
\subseteq
\exists
_
es
_
SI
2
Ĕ

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PS	VIRGINIE	Parcours à VELO	COLORIAGES à thèmes !!!		JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuíi, Légo, Train	TO STATE OF THE PARTY OF THE PA
		Extérieur	Classe		Classe on ALP	
PS MS	CHARLENE	COLORIAGES à thèmes !!!	JEUX DE CONSTRUCTION Kapla, Circuit, Légo, Train		Parcours à VELO	
		Classe ou ALP	Zone rouge		Exférieur	
MS	SEVERINE	COLORIAGES à thèmes !!!	PLAYMAIS en folie !!!		Parcours à VELO	
		CLASSE	Classe ou ALP		Exférieur	
MS	AUDREY	PLAYMAIS en folie !!!	Parcours à VELO		COLORIAGES à thèmes !!!	
		afing arror	Exience		CLASSE	- ACTIVITE SURPRISE
+	RACHID	Création de son KIT DE SUPORTER	Réalisation de CADEAUX		Realise les 9 DEFIS	- LES ENFANTS ONT LE CHOIX DES ACTIVITES
		Afelier ALP ou Exf.	Atelier ALP ou Ext.		Atelier ALP ou Ext.	

ALP DE ST-JUST MON REGLEMENT A LA CANTINE!



O Je dois :

- › Me présenter à l'appel sans courir
- > Faire le silence quand l'appel à lieu
- > Passer aux toilettes et me laver les mains
- Me mettre en rang quand on me le demande
- › Partager la nourriture et l'eau
- > Parler doucement avec mes camarades
- > Ecouter les consignes
- > Gouter un peu à tous les aliments

@ Je ne dois pas :

- Gaspiller la nourriture
- › Crier, être vulgaire, me bagarrer
- Me lever pendant le repas
- Bousculer mes camarades
- Traverser sans regarder
- > Sortir de la nourriture de la cantine

- Manger proprement
- > Rester assis pendant le repas
- » Me déplacer que si j'ai eu la permission
- › Aider au rangement de la table
- > Respecter mes camarades et le personnel
- Manger avec les doigts
- > Etre impoli(e)
- > Courir dans la cantine
- > Jouer avec la nourriture
- Dégrader le matériel
- M'amuser à table

ALP DE ST-JUST MON REGLEMENT EN TEMPS D'ANIMATION!



O Je dois:

- » Écouter avec attention l'appel dans les classes
- » Se rassembler rapidement le midi pour faire l'appel
- › Faire le silence lors de l'appel
- › Obéir aux consignes données par les animateurs
- > Respecter les adultes et les autres enfants
- » Respecter l'espace délimité par les animateurs lors des ateliers
- » Respecter le matériel mis à ma disposition
- » Me ranger par deux lors de déplacements
- Etre poli avec tout le monde
- › Partager les jeux

@ Je ne dois pas:

- Me bagarrer
- Insulter quelqu'un
- Dégrader l'espace où je suis
- Voler le matériel ou mes camarades
- > Traverser sans regarder
- Marcher sur la route
- Jouer dans les toilettes
- › Sortir de l'école sans autorisations

INFORMATIONS - ALP SAINT-JUST

I. ALP: Inscription et réservation

La mairie a mis en place un logiciel « CIRIL » qui permet aux familles d'inscrire leurs enfants en ligne sur l'ensemble des temps périscolaires (ALP matin, midi, tap, soir et mercredi).

Les réservations s'effectuent en ligne (sur internet) jusqu'à la veille 17h pour le lendemain. Vous pouvez donc inscrire vos enfants à l'avance sur une ou plusieurs semaines. Tous les enfants devront obligatoirement être inscrits au préalable pour fréquenter l'ALP.

Pour tous renseignements complémentaires, horaires d'ouverture du bureau ALP Mairie:

Lundi 8h30 -11h00 Mardi 14h00 - 17h00 Mercredi 8h30 - 11h00 Jeudi 14h00 - 17h00

Pour toutes nouvelles inscriptions à l'ALP, les nouvelles familles devront se présenter à la Mairie ou auprès de la directrice de l'ALP pour constituer un dossier avec les pièces suivante :

- Fiche d'inscription ALP dûment complétée (à imprimer en ligne)
- Fiche sanitaire de liaison (à imprimer en ligne)
- Copie du carnet de vaccinations
- Copie de l'avis d'imposition 2015/2014 (N-2)

II. Tarifs et horaires de l'ALP

Les tarifs de l'ALP correspondent à un forfait qui dépend des revenus du foyer :

Tarifs ALP	Revenus du foyer inférieur à 2000 €	Revenus du foyer supérieur à 2001 €
ALP du matin	0,60 €	0,75 €
ALP cantine	0,20 €	0,25 €
ALP du soir	0,40 €	0,50 €
ALP mercredi A-midi	5€	7,50 €

Tarifs cantine:

Maternelle: 3,30 €

Elémentaire: 3,50 €

Horaires ALP:

	ALP de l'élémentaire	ALP de la maternelle
Matin	7h15 – 8h45	7h15 – 8h50
Midi	12h15 – 14h	12h - 13h30
Тар	16h — 17h (sauf le vendredi)	15h55 – 16h40
Soir	17h — 18h 16h — 18h (uniquement le vendredi)	16h40 – 18h
Mercredi A-Midi	13h40 – 18h	13h40 – 18h

Les horaires ALP peuvent être amenés à subir des modifications en fonction des horaires des écoles.

L'Espace Familie de la ville de Saint Just

Mémento d'utilisation

PRATIQUE ET ACCESSIBLE

A partir du 19 Décembre 2015, je me rends sur http://portail-saint-just.ciril.net/ et je clique sur Espace famille.

Navigateur conseillé: Firefox Mozilla

Simple, gratuit et disponible 24h/24h, l'Espace famille me permet :

- De consulter et régler en ligne mes factures
- De télécharger les documents nécessaires à mes démarches
- De communiquer facilement avec l'« Espace Famille » de la commune de Saint-Just
- D'être informé des actualités relatives aux activités

FONCTIONNEMENT GENERAL

L'Espace Famille est composé d'un Espace public et d'un espace privé.

Espace public :

Ouvert à tous, il permet, en plus des actualités, de me connecter à mon espace privé, de trouver tous les documents téléchargeables utiles à mes démarches (dont le dossier famille).

Mon espace privé :

Il permet d'accéder à mon dossier, d'inscrire mes enfants à leurs activités et de réserver leurs jours de présence, de consulter et régler mes factures en ligne, et de modifier mes coordonnées téléphoniques.

CREATION DE MON COMPTE

Pour accéder à mon espace privé, je dois obligatoirement créer mon compte en respectant les étapes suivantes : Je prépare les « numéro de dossier » et « nom du dossier » figurant sur le courrier que j'ai reçu.

- 1. Je clique sur Inscrivez-vous
- Je complète le formulaire en CREANT mes identifiants personnels (nom d'utilisateur et mot de passe).
 Conseil: mieux vaut utiliser le nom du dossier comme nom d'utilisateur
 Ceux-ci me permettront ensuite d'accéder directement à l'Espace famille
- 3. J'enregistre
- 4. Je saisis mon « numéro de dossier » et le « nom » qui figurent sur le courrier
- J'enregistre
- 6. J'accepte les conditions générales d'utilisation
- Je valide
- 8. Je reçois le mail de confirmation, et j'active mon compte en cliquant sur le lien dans les 24h maximum

J'accède maintenant aux différents services proposés par l'Espace famille.

Dans la partie MON DOSSIER, je peux :

- Consulter mes informations personnelles
- Modifier mes coordonnées téléphoniques ou le mode d'envoi de mes factures
- Accéder aux documents mis à ma disposition

Conseils MON DOSSIER

- Je pense à mettre à jour mes coordonnées téléphoniques pour pouvoir être contacté en cas d'urgence
- La RESERVATION des jours se trouve ensuite dans l'onglet PLANNING. (Choix des dates)

Dans la partie PLANNING, je peux :

- Visualiser le planning de présence de mes enfants aux activités
- Modifier le planning en ajoutant ou en supprimant des réservations

Pour les différents temps ALP *(restauration scolaire, TAP, accueil du soir...)*; je peux réserver les jours pour toute l'année. Je peux également réserver et annuler au plus tard la veille à 17h.

Attention : Au-delà de ce délai, les modifications ne sont plus possibles.

Conseils **PLANNING**

Je change de mois avec les flèches pour naviguer dans le Planning. Je pense à cliquer sur le bouton 'Modifier' pour pouvoir sélectionner les jours. Après la visualisation du récapitulatif, je pense à cliquer sur 'Payer' pour recevoir le mail de confirmation. Mes réservations sont validées uniquement si j'ai reçu le mail de confirmation dans ma boite mail.

Dans la partie FACTURATION, je peux :

Payer mes factures en cours Consulter l'historique de mes factures

Dans la partie MESSAGERIE, je peux :

Prendre connaissance de mes messages éventuels Ecrire à l'« Espace Famille » de la commune de Saint Just

Et pour les CONNEXIONS SUIVANTES :

Il me suffit de saisir mon « Nom d'utilisateur » et « Mot de passe » (reçu par mail), que j'ai créés lors de mon inscription dans la rubrique « INSCRIVEZ-VOUS » de la page d'accueil.

Pour tous renseignements complémentaires :

Mairie de Saint-Just Espace famille — 04.67.83.56.15

Horaires d'ouverture Mairie bureau ALP :

Le lundi et le mercredi de 8h30 à 11h

Le mardi et le jeudi de 14h à 17h



Fash in the

Le journal d'information de la Ville de Sainf-Just

Septembre 2015



Infos rentrée scolaire

Un nouveau projet éducatif

Dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT) qui a été demandé à la commune par l'éducation nationale et la CAF, l'ensemble des équipes éducatives ont identifié de nouveaux besoins qui ont conduit à des changements :

 d'horaires des écoles maternelles et élémentaires,

- de durée du TAP de l'élémentaire

Ce PEDT est expérimental, il aura une durée de 1 an renouvelable sur 3 ans. Sachez qu'à partir de la rentrée scolaire, les termes de garderie seront remplacés par Activités de Loisirs Périscolaires (ALP). Nous parlerons donc d'ALP du matin, ALP du midi et ALP du soir. Le TAP sera remplacé par ALP -TAP.



L'école maternelle Louise Michel

Horaires de l'école Louise MICHEL:

IUNUI	9H00	12H00	13H40	15H55
MARDI	9년6	12H00	13H40	15H55
MERCREDI	9H00	12H00		
JEUDI	9H00	12H00	13H40	15H55
VENDREDI	9H00	12H00	13H40	15H55

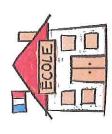
aires des ALP de l'école Louise/Michel:

ALP	Matin	£	Midi	70	71	TAP	S	Soir
IONDI	07h15	9400	12h00	13h40	15h55	16h40	16h40	18h00
MARDI	07h15	9h00	12h00	13h40	15h55	16h40	16h40	18h00
MERCREDI	07h15	9h00	12h00	14h00	Mercrei (14h00	Aercredi Laisirs 14h00 - 17h00	17400	18h00
JEUDI	07h15	9400	12h00	13h40	15h55	16h40	16h40	18000
VENDREDI	07h15	9400	12h00	13h40	15h55	16h40	16h40	18500

L'école élémentaire Marcel Pagnol

Horaires de l'école Marcel PAGNOL:

LUNDI	8h55	12h15	14h10	16400
MARDI	8h55	12h15	1410	16h00
MERCREDI	8h55	12h15		
JEUDI	8h55	12h15	14h10	16000
VENDREDI	8h55	12h15	14h10	16000



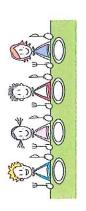
AIP	Matin	lin	W	Midi	⊄ L	TAP	Soir	ir
INDI	07h55	8h55	12h15	14h10	16400	17500	17h00	18h00
MARDI	07h55	8h55	12h15	1410	16h00	17500	17h00	18hoo
MERCREDI	07h55	8h55	12h15	14h00	Mercret (14h00 -	Aercredi Loisirs 14h00 - 17h00)	17h00	18500
JEUDI	07h55	8h55	12h15	1410	16400	17h00	17h00	18600
VENDREDI	07h55	8h55	12h15	14h10			16000	18h00

nfos rentrée scolaire

ALP: Ils restent inchangés quelque soit les jours et les durées

Revenus imposables	AIP maffin	ALP midi	ALP-TAP	ALP soir
<2000€	60cts	20cts	Gratuit	40cts
>2000€	75cts	25cts	Gratuit	Socts

Cantine: repas maternelle: 3,30€ repas élémentaire: 3,50€



L'ALP Loisirs du mercredi après-midi

A partir de la rentrée, dans le cadre d'une réforme de l'éducation nationale, les mercredis après-midi, hors vacances, sont considérés comme <u>des périodes périscolaires devant être prises</u> en charge par la commune,

Donc nous mettons en place l'ALP- loisirs du mercredī défini ainsi :

" lieu d'accueil des enfants : le local de l'ALSH au stade Manuel AMOROS " Horaires: accueil de 13h50 à 14h00 activités de 14h00 à 17h00 ALP soit de 17h00 à 18h0

Comme l'année demière, les parents qui le souhaitent pourront : - laisser les enfants à la cantine mais pas à l'ALP de l'après-midi - Ne pas mettre les enfants à la cantine et les amener l'après-midi à l'ALP .

Rechercher et déposer votre enfant se feront entre 13h50 et 14h00 au local de l'ALSH

" Tarifs:

Revenus imposables tarifs	2000£ SE	7 55
Reve	<20C	>20006



ntos rentree scolaire

Inscriptions aux AlP

Vous aurez la possibilité d'annuler la veille en envoyant un mail à Mme Anais BROTONS ou sur internet, vous pourrez déplacer votre inscription sur un autre Vous devrez vous inscrire aux différents ALP pour la semaine et ce, jusqu'au samedi 14h00.

Lundí: 8h30 - 11h

* ALP mails, midl, soir, metared loisits of cantine.

Ces inscriptions pouront se faire directement sur Internet ou sur l'ordinateur que la mairie met à disposition des parents (Inscription et règlement uniquement par CB) ou auprès de

Marai: 14h - 17h Mercredi: 8h30 - 11h Jeudi: 14h - 17h Vendredi: <u>Aucune inscription</u>

*AIP -IAP: Les inscriptions se feront par Internet ou auprès d'Anais BROTONS. Les atellers seront proposés par période et par niveau sur une semaine entière (CP, CE1, CE2, CM1, CM2).

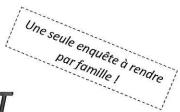


SAINT-JUST

SAMEDI 5 SEPTEMBRE de 10h à 17h







ENQUETE ALP SAINT JUST

Ces dernières années ont été marquées par l'application de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place du PEDT (Projet Educatif Territorial). A l'issue de ce premier trimestre de l'année scolaire 2015/2016, nous souhaiterions que vous preniez le temps de répondre au questionnaire suivant. Il est important pour nous de prendre en compte vos remarques et vos suggestions afin de répondre au mieux à vos besoins et vos attentes, dans un souci d'amélioration de la qualité d'accueil et de notre Projet Educatif Territorial sur la commune de Saint-Just.

Ainsi, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire en entourant les réponses.

ALP SAINT JUST

NOM (s	s) et	PRENOM(s) :	•••••		•••••	•••••		
ENFAN	IT (S)	SCOLARIS	E(S):	1 – ······· 2 – ······· 3 – ······· 4 – ·······					
1.	Com	bien d'enfa	nts scolarisé	s avez-vous	?				
	1	2	3	4	Plus				
2.	<u>Dans</u>	quelle clas	se ?						
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3.	Pare	ent 1 : <u>Pour</u>	riez-vous no	us indiquer v	votre situat	ion professi	onnelle?		
	Sal	arié		Au ch	nômage		Au foyer		
		En ir	validité/Ma	ladie	C	ongé Mater	nité	Autre:	
4.	Pare	ent 2 : <u>Pour</u> i	riez-vous no	us indiquer v	votre situat	ion professi	onnelle?		
	Sa	larié		Au c	hômage		Au foyer		
		En in	validité/Ma	ladie	C	ongé Mater	nité	Autre:	•••

5. Quel est votre niveau de satisfaction? (cochez la/les case(s))

	Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Pas satisfait
Horaires de l'école maternelle		,		
Horaires de l'école Elémentaire				
Horaires ALP		0		

) «	7.00	<u>/ez-vous inalquer pourc</u>			
6.	Les modifications	des horaires des écoles	ont engendré une	réorganisation de	<u>) :</u>
	Garde	Modification du tps	de travail	Mobilisatio	n de proches
	Personnes rémi	unérées Chang	jement <mark>d'</mark> activité e	extra-scolaire	Aucun changement
	14				
7.	Votre enfant (ou vo	os enfants) pratique-t-il d	es activités extra-s	scolaires :	
	Autant	Davantage	Moins	Plus du	ı tout
8.	Le plus souvent, vo	otre enfant <i>(ou vos enfant</i>	s) va à l'école ave	<u>C :</u>	
	Parents	Famille	Amis	Voisin(e)	
	Person	nes rémunérées	Seul	(e)(s)	
					136
9.	Le plus souvent, v	otre enfant <i>(ou vos enfan</i>	ts) revient de l'éco	le avec :	
	Parents	Famille	Amis	Voisin(e)	
	Perso	onnes rémunérées	Seul((e)(s)	

10. A quelle fréquence votre enfant (ou vos enfants) va-t-il à l'ALP ? (cochez la/les case(s))

Jours/sem. Accueil	5jours/sem.	4jours/sem.	3jours/sem.	1à 2 jours/sem.	Occasionnellement	Jamais
Garderie du matin						
Cantine						
Mercredi A-Midi						
TAP						
Garderie du soir						

11. Sur les modalités	s d'inscription à l'ALP, q	ue préfèreriez-vous?		
au mois	à la semaine	la veille avant 17h	autre :	
12. <u>Etes-vous satisfa</u>	its de l'accueil périscolai	re en général : Matin/Mid	li/Tap/Soirl Mercredi '	?
oui Pourquoi?:	non			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
13. Votre enfant <i>(ou</i>	vos enfants) participe-t-il au	ux ateliers TAP ?	Oui Non	
14. Si NON, pourque	oi n'y participe-t-il pas?			
Les activité	és sont inintéressantes	Vous êtes dis	ponible pour le récup	érer
II particip	oe à des activités extra-sc	olaires Nounou/ G	arde familiale peut le	e récupérei
II rentr	e à la maison faire ses de	voirs II préfère le	es jeux libres	
Aı	atre (* à préciser)			
15. <u>La gratuité des T</u>	AP vous incite-t-elle à y	laisser votre enfant <i>(ou vos</i>	<u>senfants)?</u> Oui	Non
16. <u>Si les TAP dever</u>	naient payants, votre enfa	ant <i>(ou vos enfants)</i> les fréqu	enterait-il ?	
Toujours	A la même fréquence	Sûrement F	Peut-être Non	
17. <u>Pour quelles rais</u> c	ons votre enfant <i>(ou vos en</i>	<i>fants)</i> fréquente-t-il le temp	os TAP ?	
Pas d'autre solu	tion de la famille	Pour remplace	er les activités extra-s	colaires
	Par plaisir et par	envie de la part des enfan	ts	
18. <u>Les activités vou</u>	s semblent-elles :			
Ludiques : Intéressantes : Adaptées à l'â	oui non oui non ge: oui non			
19. <u>Sur la diversité d</u>	es ateliers, diriez-vous qu	ie vous êtes :		
Satisfaits	Plutôt satisfaits	Moyennement satisfaits	Pas satisfaits	

20. Pour quelle raisor après-midi »?	n principale n'inscrivez-\	vous pas v	otre enfant <i>(ou</i>	vos enfants) à	l'ALP du « mercred
Pas besoi	n de cette solution	Par choi	x de votre <i>(vos</i>) enfant (s)	
Pratique d'u	ne activité extra-scolaire	Э	Enfant <i>(s)</i> fatiç	jué <i>(s)</i>	Raison économique
Autre:					
21. <u>Avez-vous des su</u> <u>rythmes scolaires</u>	ggestions à apporter ou c et de l'ALP ?	des comme	entaires conce	rnant la mise	e en place des

***************************************	***************************************				

Nous vo	ous remercions du temps	que vous	avez consacré	à cette enqu	lête.

Merci de rendre cette enquête au plus vite, <u>à l'équipe d'animation</u> ou directement dans <u>la boîte aux lettres de l'ALP Elémentaire</u> avant le <u>12 FEVRIER 2016.</u>



Résultats Enquête PEDT 2016

La mise en place d'un Projet Educatif Territorial, dit PEDT, sur Saint Just est issue d'une volonté de la commune de rassembler l'ensemble des partenaires éducatifs qui gravitent autour de l'enfant pour travailler ensemble sur les besoins de ce dernier en le plaçant au cœur des préoccupations tout en créant du lien avant, pendant et après l'école.

Le PEDT est un projet naissant. Les grandes lignes de ce projet ont vu le jour en mai 2015. Un travail est toujours en cours pour mettre à jour et apporter des modifications à ce premier Projet Educatif Territorial.

Tous les ans, un Comité de Pilotage constitué de l'ensemble des partenaires éducatifs locaux de la commune (Mairie, Ecoles et professeurs, Parents délégués, Associations, Crèche, Club ados, ALSH, Représentants des institutions CAF, DDCS...) se réunira plusieurs fois dans l'année pour travailler ensemble autour de ce projet sur des objectifs pédagogiques, projets et problématiques diverses.

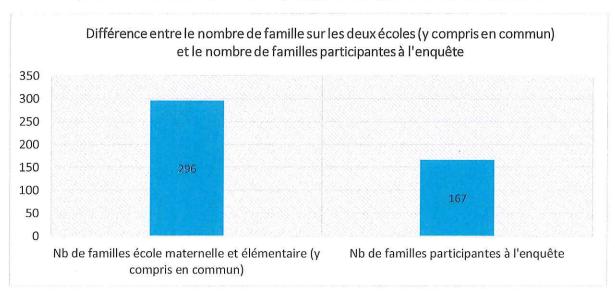
La volonté de cette enquête est de prendre en compte toutes les remarques et les suggestions des familles afin de répondre au mieux aux différents besoins et attentes dans un souci d'amélioration du Projet Educatif Territorial et de fait de la qualité d'accueil des enfants.

A. TAUX PARTICIPATIONS: ENQUETE

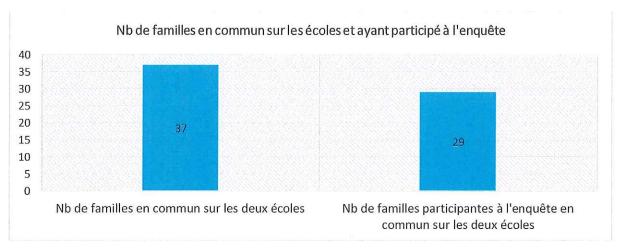
Quelques chiffres:

On comptabilise 114 familles en école maternelle et 219 familles en école élémentaire. Sur ces deux écoles, 37 familles sont en commun. Soit un total de 296 familles différentes sur les deux écoles.

Au total, **167 familles ont participé à l'Enquête** (maternelle et élémentaire) dans le cadre du PEDT. Soit plus d'une famille sur deux, ce qui représente **plus de 56% des familles.**



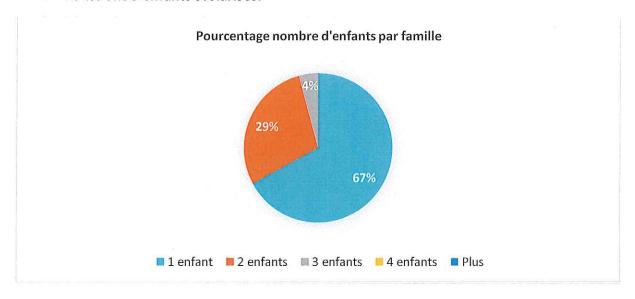
Sur les 167 familles ayant participé à l'enquête, **29 familles ont des enfants scolarisés dans les deux écoles**. Plus de 78% des familles avec des enfants en école maternelle et élémentaire ont participé à cette enquête.



B. NOMBRE D' ENFANTS SCOLARISES

Au total, sur l'ensemble des familles ayant participé à l'enquête :

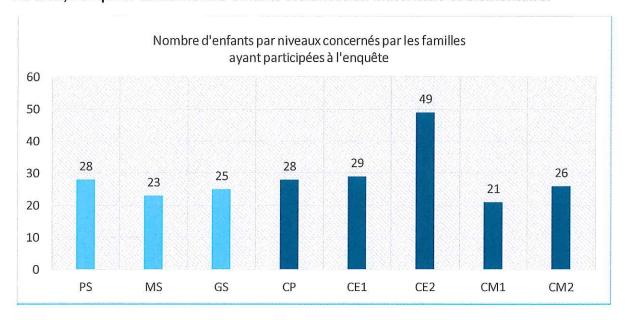
- 67% ont 1 enfant scolarisé,
- 29% ont 2 enfants scolarisés,
- Et 4% ont 3 enfants scolarisés.



C. CLASSES ET ECOLES FREQUENTEES

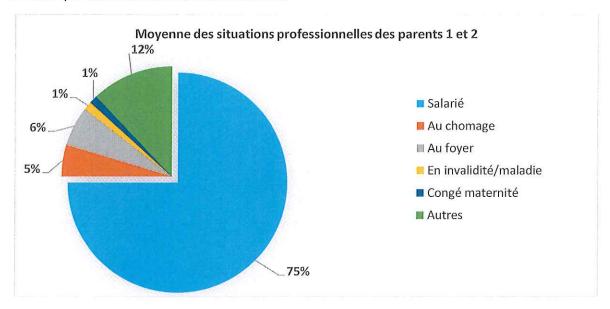
76 enfants de l'école maternelle et 153 enfants de l'école élémentaire sont concernés par l'enquête distribuée aux familles.

Au total, l'enquête concerne 229 enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

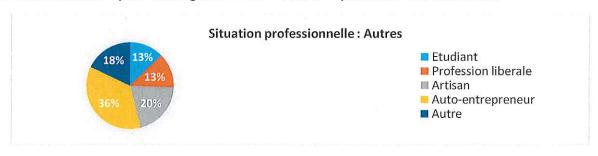


D. SITUATIONS PROFESSIONNELLES

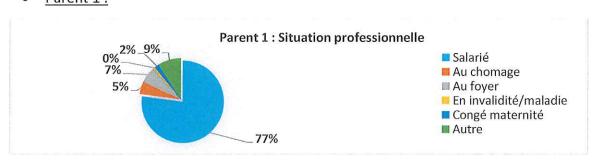
Sur l'ensemble des résultats récoltés concernant les situations professionnelles des parents, on note que **75% des familles sont salariés**.



12% des familles ayant renseignés la case « Autres » précisent leur situation :



Parent 1:



• Parent 2:

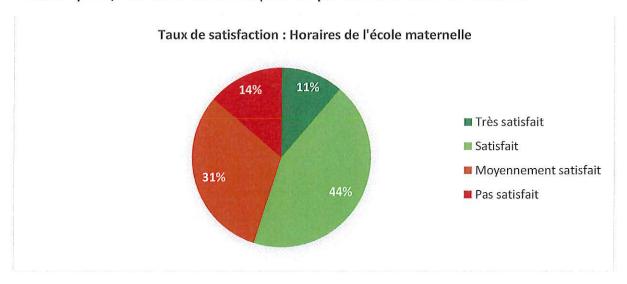


E. LES HORAIRES: ECOLES ET ALP

• Horaires école maternelle :

55% des familles sont satisfaites des horaires de l'école maternelle, ce qui représente environ **une famille sur deux.**

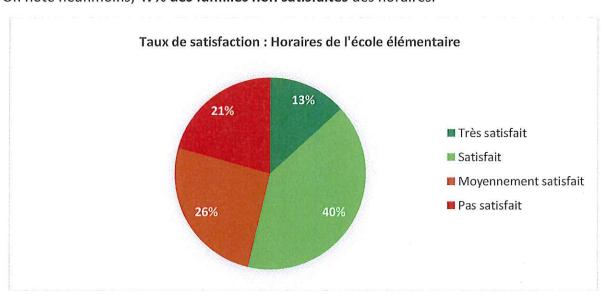
En conséquent, 45% des familles indiquent ne pas être satisfaites des horaires.



Horaires école élémentaire :

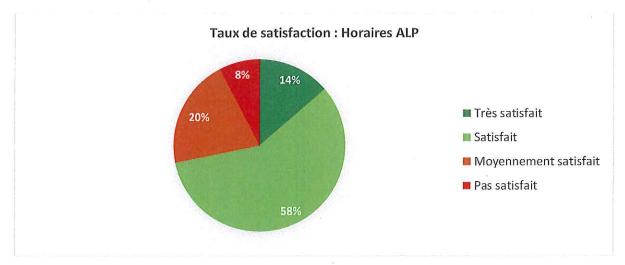
Egalement, une famille sur deux est satisfaite des horaires de l'école élémentaire, soit 53% des familles ayant participés à l'enquête.

On note néanmoins, 47% des familles non satisfaites des horaires.



Horaires ALP:

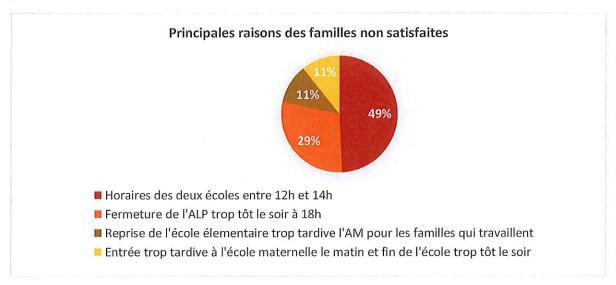
Environ 72% des familles semblent satisfaites des horaires de l'ALP (accueil du matin, midi, TAP, soir et mercredi).



• Principales raisons des familles « non satisfaites »

- 1. Horaires entre les deux écoles entre 12h et 14h Incohérence des horaires ; temps trop court pour le repas des maternelles ; temps d'attente trop long entre les deux écoles après le repas
- 2. Fermeture de l'ALP trop tôt le soir à 18h
- 3. Reprise de l'école trop tardive l'après-midi pour les familles qui travaillent
- 4. Entrée trop tardive à l'école maternelle le matin et fin de l'école trop tôt le soir.

Parmi les familles ayant renseignées les principales raisons de leur insatisfaction, 49% indiquent que les horaires entre les deux écoles sur le temps de pause méridienne ne convient pas.

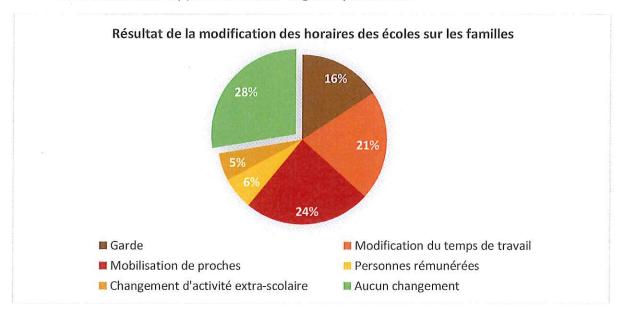


F. MODIFICATION HORAIRES ECOLES

La modification des horaires des écoles depuis la rentrée de septembre 2015 a eu des répercussions sur le quotidien de plus de 72% des familles.

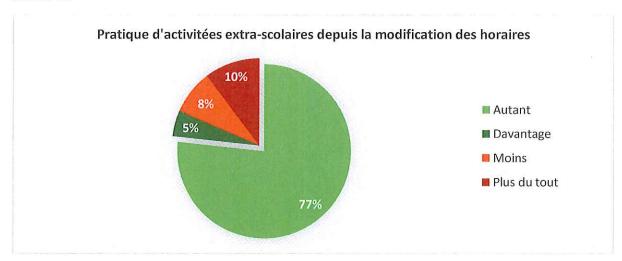
On constate que:

- 24% des familles ont dû faire appel à des proches ;
- 21% ont été contraintes de modifier leur temps de travail ;
- 16% ont dû faire appel à un mode de garde particulier.



G. ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

Le changement d'horaires a peu influencé la pratique d'activités extra-scolaires. En effet, on constate que 82% des familles fréquentent autant voire même davantage les activités extra-scolaires.

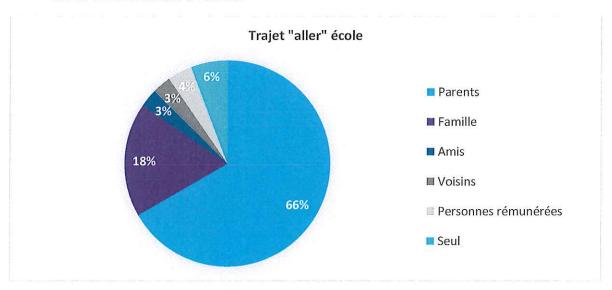


H. TRAJET ECOLE ALLER/RETOUR

De manière générale, plus d'un enfant sur deux va et revient de l'école avec ses parents.

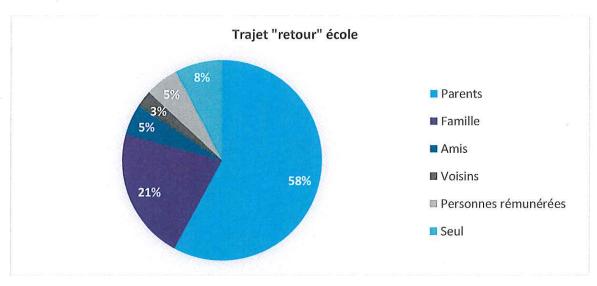
Trajet « aller » :

- 66% des enfants vont à l'école accompagnés de leurs parents,
- 18% avec des membres de leur famille,
- 6% se rendent seuls à l'école.



Trajet « retour » :

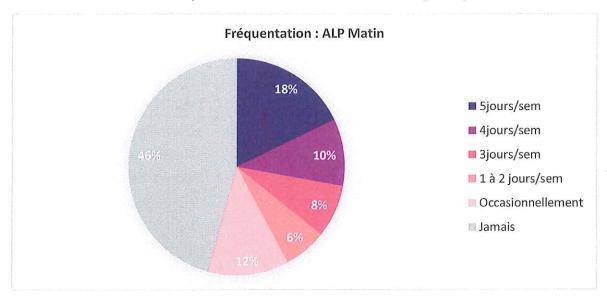
- 58% des enfants vont à l'école accompagnés de leurs parents,
- 21% sont récupérés par des membres de leur famille,
- 8% rentrent seuls de l'école.



I. FREQUENTATION ALP

ALP Matin :

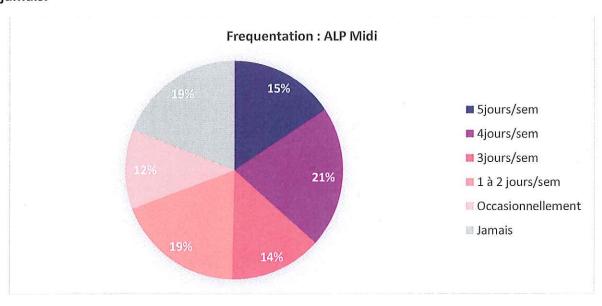
Environ 42% des enfants fréquentent l'ALP du matin entre 1 à 5 jours par semaine.



ALP Midi :

Plus de **69**% des familles indiquent inscrire leur enfant à la **Cantine entre 1 à 5 jours par semaine**.

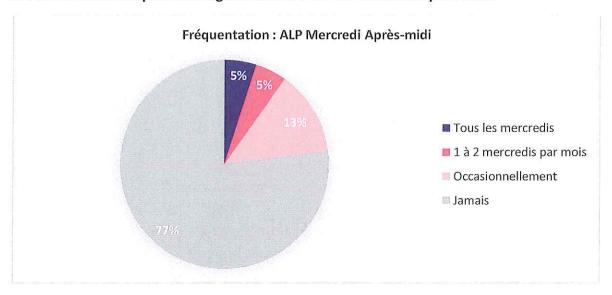
31% des familles précisent fréquenter le restaurant scolaire qu'occasionnellement voire jamais.



ALP Mercredi :

77% des familles signalent ne pas fréquenter l'ALP du mercredi après-midi, soit environ les trois quarts des familles.

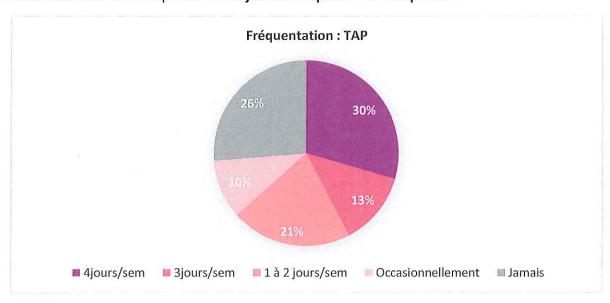
10% des familles fréquentent régulièrement l'ALP du mercredi après-midi.



ALP TAP :

En moyenne, 64% des familles indiquent inscrire leur enfant au TAP entre 1 à 4 jours par semaine.

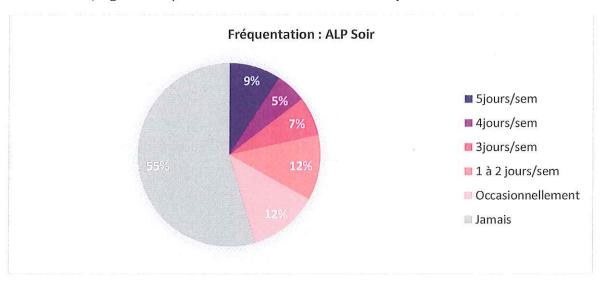
Seules 26% des familles précisent ne jamais fréquenter le temps TAP.



ALP Soir :

Environ **1 famille sur 3** précise avoir recourt à la **garderie du soir entre 1 à 5 jours par semaine**, soit 33% des familles.

- 55% des familles indiquent ne jamais fréquenter l'ALP du soir
- Et 12%, signale fréquenter occasionnellement ce temps d'accueil.



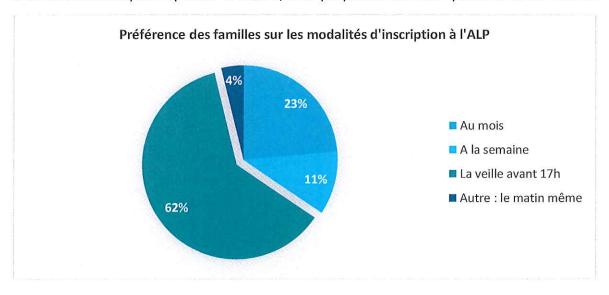
J. MODALITES D' INSCRIPTION A L' ALP

Sur l'ensemble des familles ayant participé à l'enquête, 62% indiquent préférer les inscriptions à l'ALP jusqu'à 17h la veille pour le lendemain.

Néanmoins, on constate :

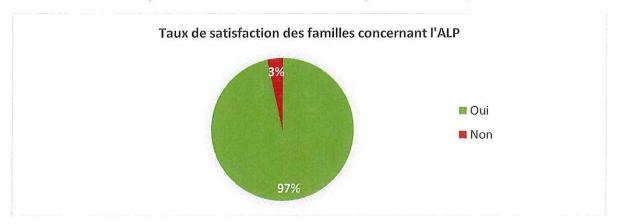
- 23% des familles qui souhaiteraient des inscriptions au mois
- 11% des inscriptions à la semaine.

Parmi les familles ayant répondu « Autre », elles proposent des inscriptions le matin même.



K. AVIS GENERAL SUR L' ALP

97% des familles indiquent être satisfaites de l'accueil périscolaire en général.



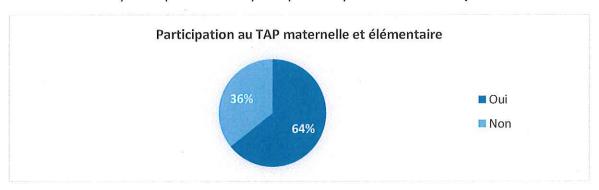
Au total, 31 familles ont apporté des précisions quant à leur réponse. Parmi elles :

- 74% des familles précisent que le personnel est accueillant, disponible et à l'écoute. Le personnel est compétent et les ateliers proposés sont divers. Les enfants semblent satisfaits.
- 26% précisent que les locaux de la cantine sont trop bruyants : les enfants se plaignent du bruit. Certains animateurs sont moins accueillants et courtois que d'autres.



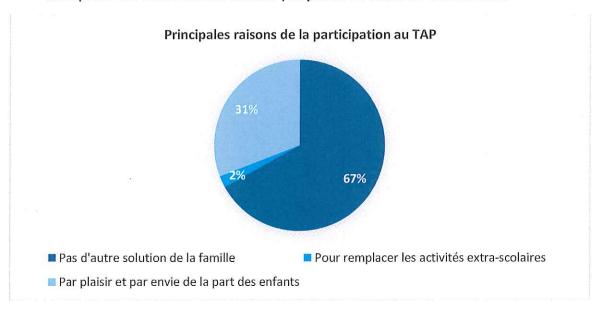
L. PARTICIPATION AUX TAP

64% des familles ayant répondu à l'enquête précise que son enfant fréquente le TAP.



M. PRINCIPALES RAISONS DE LA FREQUENTATION DU TAP

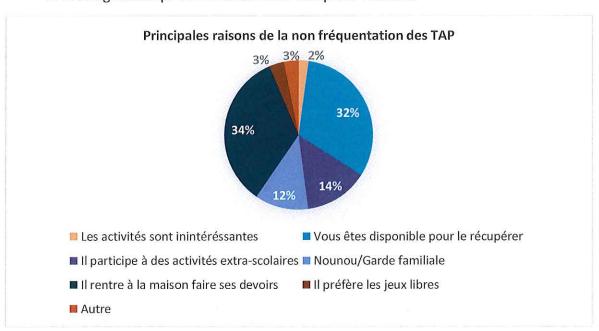
- Raisons de la « fréquentation » des TAP
- **67**% des familles précisent qu'elles inscrivent leurs enfants au TAP car elles n'ont aucune autre solution.
- 31% précisent inscrire leurs enfants par plaisir et envie de ces derniers.



Raisons de la « non fréquentation » des TAP

Parmi les 36% des familles indiquant ne pas fréquenter le temps TAP :

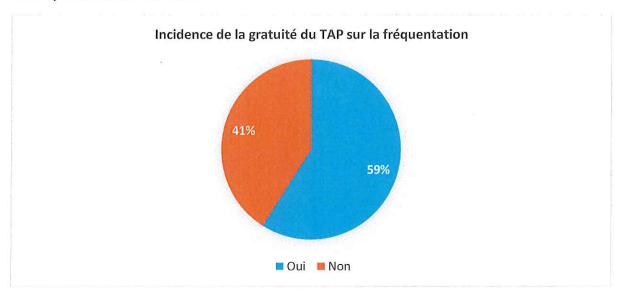
- 34% d'entre elles indiquent que leur enfant rentre faire ses devoirs
- 32% des familles précisent qu'elles sont disponibles pour récupérer l'enfant
- 14% révèlent que l'enfant participe à des activités extra-scolaires
- Et 12% signalent qu'une nounou vient récupérer l'enfant.



N. TARIF TAP

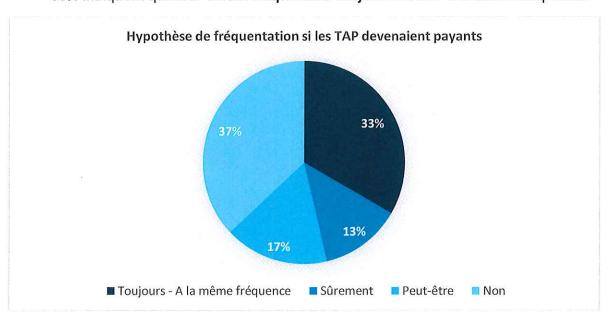
La gratuité du TAP

Environ plus d'une famille sur deux précise que la gratuité du TAP les incite à y laisser leur enfant, soit 59% des familles.



Hypothèse de fréquentation si TAP payants

- 37% des familles précisent que leur enfant ne fréquentera plus les TAP s'ils devenaient payants.
- 33% indiquent que leur enfant fréquentera toujours les TAP à la même fréquence.



O. AVIS SUR LES ATELIERS TAP

De manière générale, les familles semblent trouver les activités du TAP ludiques, intéressantes et adaptées à l'âge, soit environ 93% des familles.

Activités ludiques :



• Activités intéressantes :

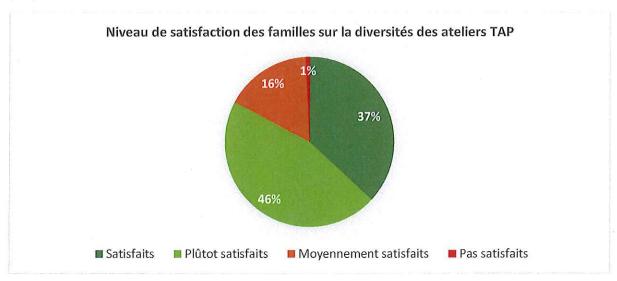


• Activités adaptées à l'âge :



Diversité des ateliers

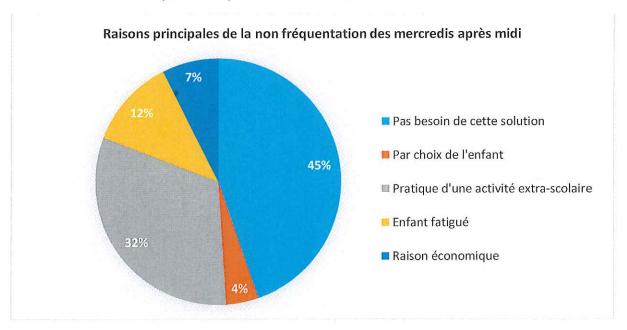
83% des familles semblent satisfaites ou plutôt satisfaites de la diversité des ateliers TAP proposés.



P. FREQUENTATION DU MERCREDI APRES MIDI

Sur l'ensemble des familles ayant répondu à ce questionnaire :

- 45% indiquent qu'elles n'ont pas besoin de cette solution,
- 32% précisent que leur enfant pratique une activité extra-scolaire,
- 12% signalent que l'enfant est fatigué,
- 7% mentionnent des raisons économiques,
- Et 4% révèlent que l'inscription est au choix de l'enfant.



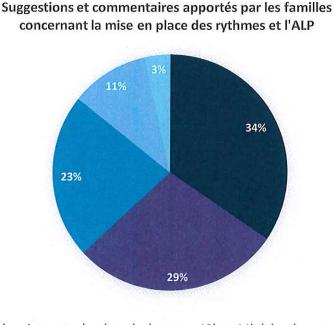
Q. SUGGESTIONS ET COMMENTAIRES SUR LES RYTHMES SCOLAIRES ET L'ALP

De manière générale, tous les commentaires apportés par les familles à la fin de cette enquête concernent cinq sujets bien distincts :

- Changement des horaires entre les deux écoles entre 12h et 14h.
 Le temps de repas est jugé trop court pour l'enfant de maternelle et l'attente est trop longue entre les deux écoles avant et après le repas.
 Les horaires entre les deux écoles doivent être réétudiés pour plus de cohérence.
- Fermeture de l'ALP le soir à 18h30 pour les familles qui travaillent.
 Les familles travaillent dans les villes (Montpellier, Nîmes...) beaucoup de circulation et de travaux posant des problèmes d'organisation pour récupérer les enfants en fin de journée.
- 3. Retour à l'école de 4 jours.

La journée de repos au milieu de la semaine, le mercredi, est jugée comme la meilleure solution pour respecter le rythme de l'enfant et veiller à son bon développement. L'école, sur quatre jours et demi, est jugée trop fatigante pour les enfants.

- 4. Mise en place d'un TAP gratuit le vendredi à l'élémentaire.
- 5. **Organisation de TAP payants** pour les familles qui le souhaitent avec des intervenants extérieurs.



- Changement des horaires entre les deux écoles entre 12h et 14h (plus de temps et moins d'attente)
- Retour à l'école de 4 jours car enfants fatigués
- Fermeture de l'ALP le soir à 18h30
- Mettre en place un TAP gratuit le vendredi à l'école élémentaire
- TAP payants avec intervenants si plus variés et instructifs

COPIL PEDT 1^{ER} TRIMESTRE

ORDRE DU JOUR

Bilan du 1er frimestre 2015 (période sept-oct-nov)

Horaires des écoles
 Fréquentation des temps ALP
 Partenaires éducatifs: associations

II. Présentation/Réflexion « Enquête famille »

COMITE DE PILOTAGE DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Jeudi 10 Décembre 2015 - 18h45

Mairie de Saint-Just, Salle des conseils

Année scolaire 2015/2016

IV. Dates des prochains COPIL 2ème et 3ème trimestre 2016

III. Nouveau logiciel « CIRIL » 2016
1. Les nouveautés et changements

I. BILAN DU 1^{ER} TRIMESTRE 2015 (PÉRIODE SEPT-OCT-NOV)

1. Horaires des écoles

Conséquences, constats et blian du 1ºº trimestre : enseignants, parents...

Organisation générale, éléments positifs, difficultés rencontrés...

PLANNING ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL Soint-Just

PLANNING ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL PAGNOL SQUEJUST

1911	*1	72	12	*1	2
	MARK	Havn	MANAGE	AUR	MINUMA
	11	42		13	91
18her	17	31	Lottinger County o	24	11
	1000 Federical	Page Land	T.	and the l	2022
	92	a 2	11	48	92
	Sale 6-igund	Name Special	and the second	Section Street	N. N. S.
2000	****	ij	Se de Caracia	i j	100
1					

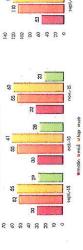
MARCI

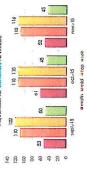
MADE	2)		***	Tem.	14	
Herm	1	market .	12	Segund.	29	
MARKATE	100	Constituents	90	1	transcontenting	
RUE	桂	into interest	90	Sugarior.	72	
MINUTALIN	rž.		**	and Arthur		

I. BILAN DU 1 ER TRIMESTRE 2015 (PÉRIODE SEPT-OCT-NOV)

2. Fréquentation des différents temps ALP

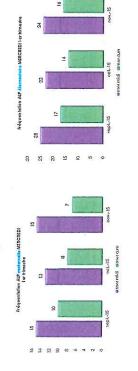
· Fréquentation générale des ALP de l'école maternelle et élémentaire





BILAN DU 1 ER TRIMESTRE 2015 (PÉRIODE SEPT-OCT-NOV)

Fréquentation des mercredis Après-midi ALP



BILAN DU 1 ER TRIMESTRE 2015 (PÉRIODE SEPT-OCT-NOV)

Comparatif de la fréquentation entre le 1^{et} trimestre 2014 et le 1^{et} trimestre 2015.



3. Partenaires éducatifs : associations ASCM Tennis: 388888 réquentation maternalis 5018 les frimestre 2014 et 2015

I. BILAN DU 1 ER TRIMESTRE 2015 (PÉRIODE SEPT-OCT-NOV)

Tautes les associations partenaires interviennent bénévolement sur les Ateliers TAP de l'élémentaire.

Tous les lundis de la 1° période de septembre à octobre 2015 et 5ºmº période de mai à juin 2016.

ASCM Danse Em'Art:

Tous les mardis de l'année scolaire 2015/2016.

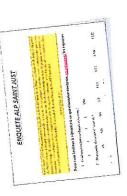
ASCM Judo:

Tous les jeudis de l'année scolaire 201 5/2016.

II. PRÉSENTATION/RÉFLEXION « ENQUÊTE FAMILLE »

Pourquoi une enquête ?

- Cibier un public
- Ecouter les familles et les professionnels
- Identifier les attentes, les sujets de satisfactions
 - et d'Insatisfactions
- Améliorer des services Agir



IV. DATES PROCHAINS COPIL 2EME ET 3EME TRIMESTRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

COPIL 2^{ème} trimestre 2016

Jeudi 7 avril 2016 à 19h, Mairie de Saint-Just

COPIL 3^{ème} trimestre 2016

Jeudi 16 juin 2016 à 19h, Mairie de Saint-Just

III. NOUVEAU LOGICIEL « CIRIL » 2016

Les nouveautés et les changements:

- Nouveau portali formille simplifié
 Nouveaux haraires pour les délais à 'inscription
 Aucune inscription en Mairie, uniquement sur le portail famille

Les familles pourront désormais :

- Réserver jusqu'à 17h la veille pour le lendemain, week-end compris
 - Effectuer des modifications et des annulations Générer eux même les avolrs
- Consulter les documents de l'ALP : menu, programme, dossier d'inscription, règlement ALP...
 Visualiser les information importantes et utiles
 Communiquer via la messagerie

Merci à tous les partenaires éducatifs de la commune de Saint-Just pour votre présence à ce Comité de Pilotage du 1er trimestre de l'année scolaire 2015/2016.

COMITE DE PILOTAGE DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (période 2015-2016)

Madame DELLAC annonce que cette réunion est le premier comité de pilotage du PEDT (projet éducatif territorial) de cette année scolaire 2015-2016. Elle permettra aux acteurs impliqués tels que les enseignants, les animateurs et les parents d'élèves de mettre en évidence les points faibles de ce dispositif afin de trouver les améliorations nécessaires au bien-être des enfants.

Madame BROTONS propose un bilan de ce trimestre (septembre/octobre/novembre 2015). La parole est donnée aux directrices d'école ;

Madame JUCHAULT / directrice école maternelle :

Les horaires du matin ne semblent pas poser de souci particulier. Seuls les horaires du midi appellent quelques remarques des parents, notamment ceux qui ont un enfant à l'école primaire. Les horaires entre les deux établissements étant décalés. Ce temps méridien soulève aussi des retours de l'équipe d'ATSEM qui précise que les enfants doivent accéder au restaurant scolaire et manger trop rapidement.

Madame PUJOL/directrice école primaire :

L'équipe enseignante a décidé de concentrer l'apprentissage des fondamentaux sur la matinée car le temps d'après-midi est trop court pour mettre en place un travail efficace. Les après-midi, plus ludiques sont consacrées au sport. Le bilan est donc plutôt positif.

La directrice souhaitait évoquer les problèmes rencontrés avec les horaires du matin, qui ne sont pratiquement jamais respecter par certains parents. Il y a beaucoup d'élèves en retard.

La parole est donnée aux représentants des parents d'élèves :

Porte-parole des parents d'élèves, ils ont été interpellé par les différentes nourrices agrées en charge des enfants hors temps scolaires. En effet pour celles qui ont des enfants à récupérer aux deux écoles (maternelle et primaire) sur le temps méridien, le décalage des horaires entre les établissements impose une gestion du temps complexe.

Des parents précisent aussi qu'ils ont été contraints d'inscrire leur enfant au restaurant scolaire car la reprise à 14h00 (au lieu de 13h50 précédemment) est difficile à gérer pour ceux qui reprennent leur travail à 14h00.

Enfin il semblerait que ce moment de midi ne soit pas ressenti par les enfants comme un instant de détente. De nombreux retours négatifs évoquent des repas pris trop rapidement et l'impossibilité par manque de temps, de se rendre au toilette avant de réintégrer la classe.

Madame BROTONS détaille les données de ce premier trimestre (septembre-octobre-novembre 2015) et procède à leur analyse.

Elle constate une hausse importante des effectifs sur le temps du soir, due à la suppression des études. Les groupes TAP voient aussi fortement grimper leurs effectifs. Elle précise que cette surcharge d'enfants demandent plus d'animateur, ce qui, pour l'instant, n'a pas été mis en place. Toutefois cette année, elle salue l'intervention bénévole d'associations saint-justoises, telles que le judo et le tennis. Les retombées sont excellentes au dire des enfants et des parents.

Afin de déterminer les causes de ces changements, une enquête va être mise en place, à travers un questionnaire remis aux parents.

Madame BROTONS présente la trame qu'elle a préparée et propose à chacun de donner un avis. Après discussion, il est décidé que ce questionnaire sera anonyme et qu'il sera distribué mi-janvier.

Elle informe les participants de la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des inscriptions nommé CIRIL. Après une présentation détaillée de son mode de fonctionnement, elle annonce qu'il sera en place dès janvier 2016 et permettra aux parents de réserver directement le restaurant scolaire et le TAP par internet.

Madame DELLAC remercie les participants de leur présence et propose de fixer dès aujourd'hui les dates des prochaines réunions.

- -Jeudi 7 Avril 2016-19h00
- -Jeudi 16 Juin 2016-19h00

COPIL PEDT 2ème Trimestre Comité de Pilotage du Projet Éducatif Territorial Jeudi 9 avril 2016, 19h Mairie de Saint-Just - Salle des Conseils Année scolaire 2015/2016

ORDRE DU JOUR

- Résultats de l'enquête de satisfaction distribuées aux familles
 - 8 Points forts retenus
- II. Propositions pour les changements d'horaires des écoles
 - III. Présentation du renouvellement du PEDT
- Durée
- Objectifs éducatifs
- Résultats attendus
- Modalités dévaluation
- IV. Date du dernier COPIL de Pannée scolaire 2015/2016

I. Résultats de l'enquête de satisfaction Pourquoi une enquête ? Cibler un public Ecouter les familles et les professionnels Identifier les attentes, les sujets de satisfactions et d'insatisfactions Améliorer des services Rappel des données : ' 167 familles ont participé à l'enquête sur un total de 296 familles, soit 56% d'entre elles ' Sur les 37 familles en commun sur les deux écoles, 29 familles ont répondu à l'enquête

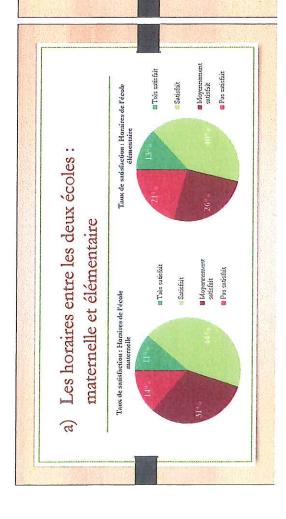
Points clés des résultats de l'enquête

- 1. Les horaires entre les deux écoles : maternelle et élémentaire
- 2. La fermeture de l'ALP du soir
- 3. Le retour à l'école de 4 jours

Rendez-vous sut internet pour obtenir tous les résultats de l'enquête :

http://portail-saint-just.ciril.net/

75% des familles sont salariés



a) Les horaires entre les deux écoles : maternelle et élémentaire

Horaires école maternelle:

55% des familles sont satisfaites des horaires de l'école maternelle, ce qui représente environ une famille sur deux.

En conséquent, 45% des familles indiquent ne pas être satisfaites des horaires.

· Horaires école élémentaire :

Egalement, une famille sur deux est satisfaite des horaires de l'école élémentaire, soit 53% des familles ayant participés à l'enquête.

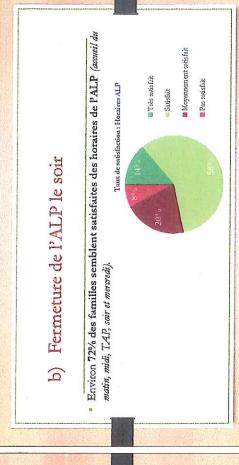
On note néanmoins, 47% des familles non satisfaites des horaires.



a)

Principales raisons des familles « non satisfaites »

- Incohérence des horaires entre les deux écoles entre 12h et 14h.
- Reprise de l'école élémentaire trop tardive l'après-midi pour les familles qui travaillent.
- Entrée trop tardive à l'école maternelle le matin et fin de l'école trop tôt le soir.
- Temps de repas trop court pour les enfants de maternelle (en restauration collective)
- L'attente est trop longue entre les deux écoles avant et après le repas.



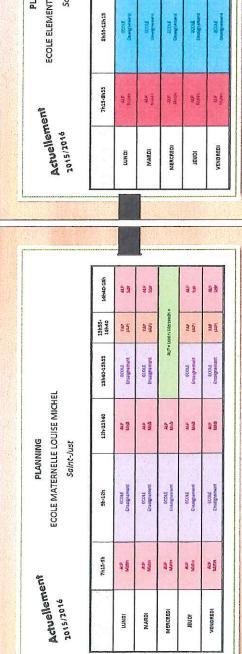
Fermeture de l'ALP le soir (q

Principales raisons des familles « non satisfaites »

- Fermeture de l'ALP trop tôt le soir à 18h
- Une fermeture à 18h15 ou 18h30 serait préférable.
- Les familles travaillant dans les villes (Montpollier, Nimer...) rencontrent de nombreuses difficultés en termes d'organisation pour récupérer les enfants en fin de journée : beaucoup de circulation et de travaux

Propositions pour les changements d'horaires des écoles Ï.

- Emplois du temps actuels
- Propositions de l'école maternelle



MERCREDI

JENDI

MARDI LUNDI

VENDREDI

	4	PLANNING	SNING			
Actuellement 2015/2016	นื้อ	ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL PAGNOL Saint-Just	E MARCEL PAGN Just	ъ		
	7h15-8h55	gh55-12h13	12115-14110	14h10-16h	16h-17h	17h-18h
זחאטו	ALC	Hamadharay Hoosa	and	SCORE ENABLES	out.	2 2 4
MARDI	d the	yearraidheag Nicoz	400	ECOS. Evolutions	977	23
MERCREDI	2009 2014 (2)14	pracoychasog proce	Sec. Sec.	-div	ALP + Lentil's Merchells +	
IGNƏF	ALP Tests	namus alboors Tracks	ALC FARI	Encountry (Country)	W.	25.83
VENDREDI	91.9 91.00	3900E	THE COS	ECOLE		9.5

noilion		EMPLOI DU TEMPS	MPS		
	TERNELLI	FLOUISE	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL SAINT-JUST	TSUL-TNIN	
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JENDI	VENDREDI
ALP Metin 7hrs 8h40	ALP Water	ALP Watin	ALP Natin	ALP Katin	ALP WALLA
ECOLE 8h50 - 12h10 (ouverture portsil 8h40).	BCOOLE Coole	ECOLE C(3)	ECOLE Col.	ECOLES (12%	COLE
ALP Mids 12hl0 19h50	TPTH 42Y	TPIN dIV	ALP HIGH	TPTT ATV	TPTN ATTV
ECOLE 14h - 15h50 (ouvertere portall 13h50)	Econe Co.	Ecol.	ALP	BCOUE (197)	ECOLE COLE
ALP TAP 15n30 - 16n35	ALP TAP	ALP TAP	LOISTRS	ALP TAP	ALP TAP
ALP Solr	ALP SOIF	ALP SOL		ALP SOLF	ALP SOLF

NEP HIGH ALL MICH ALE HIGH	ECOLE ECOLE ECOLE ECOLE ECOLE (OUVERANCE POPERALI 28452)	Ale Vatin Ale Vatin Ale Vatin Ale Vatin	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI
The state of the s	ALP HIGH ALL HIGH ALL HIGH	ECOLE ECOLE ECOLE 120 HIGH ARE HIGH	ECOLE BOOLE BOOLE ROLE BOOLE ROLE ROLE

III. Présentation: renouvellement du PEDT

- a) Durée du PEDT
- b) Les objectifs éducatifs
- c) Les résultats attendus
- d) Les modalités d'évaluation
- e) L'évaluation en ligne pour l'année 2015/2016

a) Durée du PEDT ... ?

1, 2 ou 3 ans ?

Le PEDT sera signé pour une durée de ... 3 ans ?

> Année scolaire 2016/2017

Année scolaire 2017/2018 Année scolaire 2018/2019 Le PEDT doit être évalué tous les ans.

Les horaires des écoles pourront être modifiés à l'issu de la première année si nécessaire.

Les objectifs éducatifs du PEDT (q

Le bien vivre-ensemble Apprendre la vie en collectivité ; favoriser la rencontre, le partage, la solidarité et l'entraide. Le respect de la différence, la tolérance.

Le respect des personnes, de l'environnement et du matériel. Le partage des savoir-faire entre adultes et enfants, entre enfants.

L'écoute de l'autre, se savoir écouté, se sentir écouté, pouvoir expiquer. L'entraide entre les différentes tranches d'âges, l'échange de savoir et la coopération Les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Diversités des temps de loisirs

Enrichir et diversifier les temps de loisirs éducatifs des enfants pour permettre l'accès à des activités variées.

Développer l'esprit créatif, culturel et sportif.

Développer l'esprit d'équipe, de découverte et la curiosité des enfants. Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants

Développer les actions passerelles entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. S'impliquer dans la vie de sa commune : projets communs... S'approprier le territoire de leur environnement quotidien

Les résultats attendus

Résultats attendus en lien avec les objectifs fixés

- Un climat de partage et d'entraide entre les enfants et un sentiment de bien-être à l'école.
- La découverte de nouvelles activités et le plaisir du jeu.
- Des échanges et actions passerelles entre la petite enfance et l'enfance ; l'enfance et la jeunesse.
- L'augmentation du nombre d'adhérents dans les associations de la commune.
- Une volonté de participer à la vie de sa commune et de s'intéresser aux projets

d) Les modalités d'évaluation

Indicateurs quantitatifs:

- Nombre d'enfants fiéquentant le TAP
- Nombre d'enfants inscrits en ALP : par jour ; par
- Nombre d'enfants inscrits dans les associations locales (augmentation des membites...)

catégone d'àge; par type d'activité.

- Nombre de jeunes en Club Ados
- Nombre de participants aux manifestations menées par la commune : samaval, journée de l'envir chasse anx wifs, un dimanche à la campagne..

La qualité du « Vivre Ensemble »

Indicateurs qualitatifs:

- La capacité à mener à terme un projet collectif
- Étude des opinions : enfants, parents, enseignants, intervenants, élus
- Les effets sur les enfants : sur les comportements, l'épanouissement, la motivation, l'attention, l'autonomie,
 - la responsabilité, la fatigne, l'agication
- Implication et dynamisme des parents d'élèves et

e) L'évaluation en ligne pour l'année 2015/2016

- Evaluation en ligne à saisir par la commune sur le site de l'académie suite aux points de vues des parents, associations, enseignants et Mairie.

Merci à tous les partenaires éducatifs de la commune de Saint-Iust pour votre présence à ce Comité de Pilotage du 2ºmº trimestre de l'année scolaire 2015/2016. IV. Date du dernier COPIL de l'année scolaire COPIL 3ème trimestre - Jeudi 16 juin 2016 Mairie de Saint Just – 19h 2015/2016

es enfants de l'accueil de loisirs découvrent l'échange par la parole et l'écrit

l'ALP de Saussines. ont adressée les enfants de la grande enveloppe que leur semaine, à l'accueil de loisirs Depuis début janvier, chaque fants : celui où ils vont ouvrir moment attendu par les enpériscolaires (ALP), il est un

peu de côté depuis ces derniè Pays de Lunel. ecrite par courrier, mise un valoriser la communication épistolaire a pour objectif de Ce projet de correspondance différentes communes res années. Mais c'est aussi me occasion de découvrir les

rés dans lesquels ils décrivent courriers géants et très coloet de Saussines s'envoient des leur ecole, leur commune, Ainsi, les enfants de Saint-Just



Un groupe de parole à l'ALP où les enfants sont très participatifs.

fants. un bel écho auprès des enprojets auxquels ils participent. Ces échanges trouvent leur salle d'animation et les

Saint-Just qui a pour objectii jet pour 2016 mené à l'ALP de ensemble", c'est cet autre pro-"Un mot pour tous, parlons de créer des temps de parole

> entre les enfants par petit s'écouter et à se respecter. Le connaître ses camarades, groupe pour apprendre tif territorial). des objectifs éducatifs prioribien vivre ensemble étant un taire du PEDT (projet éduca-

n'est pas et à débattre autour du récit grand" : soient les enfants qui soient à Et il arrive souvent que ce souvent ce temps de parole l'origine invitent les enfants à discuter par une petite histoire. Puis ils mensonge"; Les animateurs commencent 'Comment on fait quand on ; "Quand je serai d'accord?"; respect sujet choisi